

CR BMX
16 novembre 2012

Présents :

G. Philippe – D. Philippe – L. Philippe – B. Larminier – M. Soenen – JC. Boucher – A. Duarte – P. Duchêne

Excusés :

P. Manton – A. Regnier – M. Bonnefont – JL. Peulot

1. Vie Régionale

CIF : 7661

Dont BMX : 1550

Dont VTT : 1039

Dont route : 5058

2. Nomination à la CR

Le président de la CR BMX est élu lors des élections du CIF. Il coopte les membres de la CR.

Pour la mandature à venir, des élections vont être organisées pour élire les membres de la CR.

Ces élections seront organisées par le président de la CR BMX qui sera élu lors des élections du CIF.

Seuls les présidents de club sont électeurs. Ils disposeront d'un nombre de voix dépendant du nombre de licenciés 2013 de leur club.

Ne peuvent se présenter que des personnes majeures à la date du vote étant licenciés depuis plus de 2 ans.

3. Timing de la réunion des présidents

AG présidents de club (en présence de P. Roy)

Vote pour la candidature à la présidence de la CR

Vote pour la candidature de 2 membres au conseil d'administration du CIF

Si les 2 candidats du BMX sont élus au conseil d'administration du CIF, ils sont de fait membre de la CR BMX pour la mandature.

4. Remise de récompense R. Duarte et G. Pasi

Les récompenses seront remises lors de la prochaine épreuve régionale à Chelles.

5. Catégories régionales

Le principe des plaques Elite régionale a bien fonctionné. Le taux d'équipement approche les 100%

Les 2 courses Elite régionale ont été globalement appréciées par les pilotes.

Le regroupement des minimes et des cadets en cruiser est validé

Le critère quantitatif en Elite régionale pour se qualifier aux Nationales BMX est de N-2

6. National BMX

L'attribution des points en manche est remise en cause dans le ¼ Nord Est. Une réunion est prévue avec l'ensemble des présidents de CR pour trouver une solution alternative :

- supprimer les points en manche

- modifier la règle d'attribution des points en manche

7. Wild card

18 demandes pour 18 places. Toutes les demandes ont été accordées.

8. DN/Equipe régionale

1 euro sur chaque engagement Idf doit être réparti sur les 2 entités . une répartition comme suit est envisagée :

- DN : 60 %

- Equipe régionale : 40%

9. Transpondeurs

G. Philippe a contacté Orion (sté qui fabrique des transpondeurs).

16 € HT le transpondeurs

3500 € HT pour le matériel de détection et de paramétrage.

Les clubs paieraient les transpondeurs pour leurs pilotes

Le CIF est sollicité pour les 3500 € de matériel.